

Lettre à nos frères prêtres

Lettre trimestrielle de liaison
de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

N° 14 — juin 2002

Hommes d'Église ou Dictateurs ?

Les pourparlers engagés entre la Fraternité Saint-Pie X et les autorités romaines connaissent de nouvelles phases. Il est important de voir se résoudre cette situation étrange, née d'une crise qui a ébranlé profondément toute l'Église et dont tous les aspects mériteraient d'être analysés.

Une lecture récente me mettait devant les yeux les composantes du totalitarisme rappelées par Annah Arendt : une **idéologie**, et une **terreur**. Il l'écrivait vers les années 50 dans son ouvrage *Origines du totalitarisme*.

La crainte dans le clergé ?... ce sont par centaines ou par milliers que les exemples fourmillent. Tel prêtre sera interdit de réunions dans sa paroisse par son curé car il utilise des définitions de catéchisme trop précises... Un autre n'osera pas faire un exorcisme à l'ancienne lors d'un Baptême par peur d'être dénoncé comme intégriste. Un autre : l'ancienne messe ? en cachette ! Si vous êtes séminaristes, n'affichez pas n'importe où votre clergyman.

Quand on voit la crainte qui règne dans le clergé, la curiosité pousse à se demander si elle n'est pas la forme totalitaire d'une idéologie nouvelle.

Par nature, une *idéologie* est une idée neuve qui cherche à remplacer la réalité telle qu'elle est ; mais surtout, une idée qui sert de norme de fonctionnement et de raisonnement en vase clos.

Si l'Église a joui durant des siècles de la Vérité immuable révélée, les années du concile Vatican II lui ont apporté cette immense rafale d'ouverture au monde. Le



discours de clôture du Concile nous le révèle : *“L'Église du Concile, il est vrai, s'est aussi beaucoup occupée de l'homme, de l'homme tel qu'en réalité il se présente à notre époque ; l'homme vivant, l'homme tout entier occupé de soi, l'homme qui se fait non seulement le centre de tout ce qui l'intéresse, mais qui ose se prétendre le principe et la raison dernière de toute réalité. La religion du Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion (car c'en est une) de l'homme qui se fait Dieu. Qu'est-il arrivé ? Un choc, une lutte, un anathème ? Cela pouvait arriver ; mais cela n'a pas eu lieu. Sachez reconnaître notre nouvel humanisme : nous aussi, nous plus que quiconque, nous avons le culte de l'homme.”* (Discours de Paul VI à l'assemblée conciliaire, le 7 décembre 1965)

Liberté religieuse, collégialité, œcuménisme : des mots à l'usage autrefois inconnu, fort rare ou condamné. Nouvelles idées, idées maîtresses, elles régissent à présent toutes les orientations de l'Église. Au cœur de tous les discours, il est devenu incongru d'émettre le moindre doute à leur rencontre.

La nouvelle messe fut imposée à la hussarde. Rien de cette délicatesse de saint Pie V restaurant un rite après une soigneuse enquête ; il voulut préserver un droit absolu de tous les rites de plus de deux siècles d'existence. Monseigneur Bugnini prit son bâton de pèlerin pour faire disparaître les îlots de résistance. Monseigneur Lefebvre se fit maintes fois proposer de céder, d'accepter une unique célébration nouvelle : à ce prix, on lui promettait la paix.

À Moscou, il y a environ 10 ans, demeurait une seule église catholique. À peine la libéralisation du pays fut-elle commencée, qu'on s'attaqua à l'autel et qu'on mit en place le nouveau rite. Une telle précipitation et une telle insistance laissent une profonde impression de malaise. *“Celui qui, à*

SOMMAIRE

p. 1 - Éditorial

P.-M. Laurençon

p. 2 - Synodes et commissions

Mgr Lefebvre

p. 3 - Techniques de groupes

p. 4 - Nos relations avec Rome

p. 5 - Pratique de la dialectique

J.-P. Boubée

p. 6 - Congrès de Si Si No No

p. 7 - Courrier des lecteurs

p. 8 - L'intégrisme

V.-A. Berto

l'heure actuelle, intervient pour la validité de cette liturgie (traditionnelle) ou qui la pratique, est traité comme un lépreux : c'est la fin de toute tolérance. Elle est telle qu'on n'en a pas connu durant toute l'histoire de l'Église. - Cal Ratzinger - *Voici quel est votre Dieu*, Plon 2001, p. 291.

Il existe une sorte de politique de domination. L'esprit du concile est obligatoire. Sorte de "patchwork" idéologique dans lequel on se doit d'affirmer que l'Esprit-Saint est nécessairement à l'œuvre dans chaque innovation.

Alors que la structure même de l'Église s'est parée de nombreux synodes, commissions, conseils épiscopaux ou presbytéraux, le catholique de la base est de plus en plus coupé de l'autorité réelle au service d'une Foi ferme et définie. Le propre de ces groupuscules est de fortifier la bureaucratie et de diluer la notion de responsabilité de l'autorité⁽¹⁾. Un groupe est toujours en train de prendre la température ambiante ; il est asservi à une « pensée dominante », à des groupes de pression occultes, aux commentaires des médias. Nous avons tous à l'esprit des témoignages d'évêques comme *ligotés* par la collégialité, ou impuissants face à l'indéfini *Conseil permanent de l'épiscopat*.

Parfois, un acte d'autorité : mais toujours dans le sens du vent, pour ne pas

Les catholiques traditionalistes

"Il sera traité en excommunié pour avoir trop aimé le pape" disait le Cal Oddi de Mgr Lefebvre en 1988. En ce sens, les catholiques traditionalistes sont les héritiers spirituels de ceux qui, au XIX^e siècle, s'opposèrent au libéralisme nouveau-né. Ils s'appuyaient sur l'enseignement unanime des papes pour refuser le mariage des idées des Lumières maçonniques et de la Révolution avec celles de l'Église. Lors des débats qui précéderent la définition de l'infailibilité pontificale, ils furent les défenseurs de la papauté. Le concile Vatican I couronna leurs efforts en précisant avec exactitude les domaines et les cas de l'infailibilité du pape et du magistère.

Ils se trouvèrent en porte-à-faux avec les idées dominantes de l'esprit de Vatican II : la poussée de l'exercice collégial du pouvoir, la liberté religieuse exaltant la conscience de l'homme même hors de la Foi...

C'est cette "Église conciliaire" — l'expression est de Mgr Benelli, lui-même —, ouverte à toutes les croyances qui, malgré tout, leur imposa l'appellation de *schismatiques*, par voie d'autorité, sans aucun appel, près de 15 ans avant les sacres de Mgr Lefebvre. Titre dérisoire excluant jusqu'au péché qu'il serait nécessaire d'avoir commis. Durant ce temps, leur volonté de préserver l'intégralité de la Foi face aux nouveautés et l'exercice de l'infailibilité, a conduit ces exclus à s'enraciner dans la doctrine de l'Église.

De nos jours, les instances romaines sont face à cette extravagance : tenter de faire cesser l'exclusion des *tenants les plus forts de l'autorité papale* dans la gabegie actuelle ; alors que, les évêquats nationaux en voudraient un exercice plus collégial. Le pape lui-même prend en compte « *la requête qui (lui) est adressée de trouver une forme d'exercice de la primauté ouverte à une situation nouvelle, mais sans renoncement à l'essentiel de sa mission* » (Ut unum sint n° 95).

être en porte-à-faux avec l'idéologie dominante, pour flatter la consensus... et aussi écraser d'éventuels gêneurs face aux nouveautés.

mais pour défendre l'intégrité de la Foi et se refuser à freiner perpétuellement sa diffusion.

Abbé Pierre-Marie LAURENÇON

Dans ces conditions, on comprend que des prêtres, des évêques parfois, se lèvent, non par mépris de l'autorité,

(1) - Voir Entretien sur la Foi - Cal Ratzinger - p. 66-67 - Fayard

Au-delà d'une simple **collégialité**, l'épiscopat actuel est en marche vers une forme parlementaire du pouvoir. Réalité exprimée par le mot de "**synodalité**".

"Le ministère de Pierre, qui sert structurellement à promouvoir la synodalité de l'Église, est lui aussi de nature synodale : sa fonction propre ne se place pas en dehors ou au-dessus du collège épiscopal [...] Je plaide pour une Église où nous devons nous entraîner mutuellement dans un des exercices les plus exigeants et les plus essoufflants du ministère épiscopal : donner pleine vie à une communion d'Église qui ne se réduit pas au niveau hiérarchique, mais assume en vérité la responsabilité ecclésiale du "laos", de tout le peuple de Dieu".

Cardinal Etchegaray, Unité des Chrétiens et primauté dans le service de la charité, O.R. fr. n° 47 du 23/11/99, p. 8 et 9.

Autorité, conseils et synodes épiscopaux et commissions diverses

Une analyse lucide de Mgr Lefebvre

On me demande de définir et de décrire d'une manière plus explicite le mal qui s'introduit dans l'Église à notre époque.

S'il est vrai que toute autorité, quelle qu'elle soit, est une participation à l'autorité de Dieu, combien cela est plus évident lorsqu'il s'agit de l'autorité qui a été conférée à Pierre et aux Apôtres !

La structure de l'Église est une institution admirable, vraiment divine, tant elle répond à la fois à la centralisation, à l'unité nécessaire et à la décentralisation avec une grande possibilité et liberté d'action. En ajoutant à cela tous les organismes de consultation, d'entraide fraternelle entre les évêques — et entre les évêques et le Pape — prévus par le Droit Canon, la divine institution de l'Église a traversé les siècles.

Garaudy l'a bien dit, il y a quelques années à Louvain, parlant aux étudiants de l'université : "*Nous ne pourrions vraiment collaborer que lorsque l'Église se aura modifié son magistère et son genre d'autorité.*"

Paralyser la magistère serait une victoire sans précédente

Paralyser le magistère de l'Église et modifier sa Constitution représenteraient une victoire sans précédent, car il ne suffit pas de conquérir les peuples pour abolir leur religion.

Mais ruiner la foi en corrompant le magistère de l'Église, étouffer l'autorité

personnelle, en la rendant dépendante de multiples organismes qu'il est beaucoup plus aisé de noyauter et d'influencer, alors la fin de la religion catholique apparaîtra possible. Par ce magistère d'assemblées, on pourra introduire des doutes sur tous les problèmes de la foi et le magistère décentralisé paralysera le magistère romain.

Il est aisé de voir que ces attaques savantes soutenues par une presse mondiale même catholique, permettront de diffuser dans le monde entier des campagnes d'opinion qui troubleront les esprits : toutes les vérités du Credo seront ébranlées, tous les commandements de Dieu, les sacrements..., c'est-à-dire tout le catéchisme bouleversé. Nous en avons des exemples retentissants.

Le Magistère décentralisé perd le contrôle de la Foi

Le magistère décentralisé perd le contrôle immédiat de la foi ; les multiples commissions théologiques des assemblées épiscopales tardent à se prononcer, parce que les membres sont divisés dans leurs opinions, dans leurs méthodes.

Maintenant, le magistère se trouve soumis à des majorités. C'est la paralysie qui empêche l'intervention immédiate ou la rend faible et inefficace pour contenter tous les membres des Commissions ou des Assemblées.

Cet esprit de démocratisation du magistère de l'Église est un danger mortel, sinon pour l'Église que Dieu protégera toujours, du moins pour des millions d'âmes désespérées et intoxiquées, auxquelles les médecins ne viennent pas en aide.

Les âmes désespérées face à ce pouvoir diffus

Il suffit de lire les comptes-rendus des Assemblées à tous les échelons pour reconnaître que ce que l'on peut appeler la "*collégialité du magistère*" équivaut à la paralysie du magistère. Notre Seigneur a demandé aux personnes de paître son troupeau et non à une collectivité ; les Apôtres ont obéi aux ordres du Maître et, jusqu'au XX^e siècle, il en fut ainsi. Il a fallu arriver à notre temps pour entendre parler de l'Église en état de *Concile per-*

manent, en continuelle *collégialité*. Les résultats ne se sont pas fait attendre longtemps. Tout est sens dessus dessous : la foi, les mœurs, la discipline.

Paralysie du magistère et affadissement du magistère : ce dernier aspect se manifeste par l'absence de définition des notions, des termes employés, par l'absence des précisions, des distinctions nécessaires, de telle sorte que l'on ne sait plus ce que parler veut dire : que l'on songe à ces mots de dignité humaine, de liberté, de justice sociale, de paix, de conscience... On peut désormais, dans l'Église elle-même, donner à ces mots un sens marxiste ou un sens chrétien avec la même conviction.

Les conférences épiscopales limitent l'autorité du Pape

Même si le Pape personnellement a gardé une certaine liberté de gouvernement, comment ne pas constater que les Conférences épiscopales la limitent singulièrement ?

Une conséquence beaucoup plus apparente du gouvernement collégial est la paralysie du gouvernement de chaque évêque dans son diocèse. Que de réflexions faites par les évêques eux-mêmes à ce sujet et qui sont instruc-

Notes de lecture

Techniques de groupes et commissions.

Un curé de paroisse est constamment soumis aux commissions, conseils, groupements de ses paroissiens, tout comme un évêque ne peut plus prendre de décision sans son Conseil. Parfois même, un évêque ose avouer qu'il ne peut décider lui-même hors de l'Assemblée ou du Conseil permanent de l'épiscopat. Ces organismes, consultatifs autrefois, ont acquis un pouvoir étonnant...

Nous renvoyons nos lecteurs au synthétique ouvrage d'Adrien Loubier ***Groupes réducteurs et noyaux dirigeants***. S'appuyant sur des exemples réels, il fait vivre la démocratie de toutes nos institutions — même ecclésiale — au jour le jour.

Après la recherche de l'identité de la commission, l'ordre du jour est enfin abordé. Réflexe égalitaire oblige, compétence et incompétence s'opposent jusqu'à une mise aux voix. Le nombre fera la vérité.

Tout spécialiste du sujet traité est obligé de baisser les armes face à la liberté d'expression qui est de mise. Exclu, seul spécialiste, sa compétence ne lui donne pas le nombre de voix utiles. Généralement, il abandonne la partie.

Ne demeurent que les *bonnes volontés* qui ratiocinent hors de leur savoir. Peu à peu, il faut dégager un écrit pour le secrétaire ; ce dernier — ou l'ami qui l'inspire — se trouve généralement obligé de constituer un *tout* cohérent. Par la suite, son rôle annexe en apparence lui permet d'influer sur les décisions, car c'est entre ses mains qu'échoient les comptes-rendus et les contacts ultérieurs.

Avec pertinence, l'auteur nous montre qu'il s'agit bien d'une *confiscation du pouvoir* par ceux qui n'en assument pas la responsabilité, une sorte de tyrannie occulte de la démocratie.

Un livre à ne pas manquer pour comprendre les étranges silences et connivences de ceux qui devraient défendre la Foi.

Ed. Sainte-Jeanne-d'Arc - 18260 Villegenon

tives ! Théoriquement, l'évêque peut, dans de nombreux cas, agir contre un vœu de l'Assemblée, parfois même contre une majorité si le vote n'est pas soumis au Saint-Siège ; mais, dans la pratique, cela se révèle impossible. Dès

Dans la pratique, un évêque ne va pas contre une Assemblée

la fin de l'Assemblée, les évêques publient les décisions. Elles sont connues de tous les prêtres et fidèles. Quel évêque pourra s'opposer, de fait, à

ces décisions sans montrer son désaccord avec l'Assemblée et trouver immédiatement devant lui quelques esprits révolutionnaires qui en appelleront à l'Assemblée contre lui ? *L'évêque est prisonnier de cette collégialité* qui aurait dû se limiter à un organisme de consultation, de mise en commun, mais non un organisme de décision.

Même les paroisses finissent par être régies par des assemblées

Ce *collégialisme* s'applique aussi à l'in-

térieur des diocèses, des paroisses, des congrégations religieuses, de toutes les communautés d'Église, de telle sorte que l'exercice du gouvernement devient impossible : l'autorité est constamment mise en échec.

Le nombre ne fait pas la vérité. Ainsi la *dialectique* est introduite dans l'Église par le collégialisme ou la démocratisation et, en conséquence, la division, le malaise, le manque d'unité et de charité. La puissance de résistance de l'Église au communisme, à l'hérésie, à l'immoralité a considérablement diminué..

7 mars 1968

Nos relations avec Rome...

Des rumeurs parviennent à beaucoup d'entre vous. Effectivement, il existe encore de nombreux pourparlers entre la Fraternité Saint-Pie X et certaines instances romaines.

Récemment, notre supérieur recevait une nouvelle lettre du cardinal Hoyos : une quinzaine de pages. Cette lettre était adressée à Monseigneur Fellay sous double enveloppe, accompagnée d'une autre, et même d'un coup de téléphone ! Discrétion était réclamée.

Or, quelques jours après, certains membres choisis de notre Fraternité en recevaient copie. Ils se demandèrent s'il ne s'agissait pas de créer comme une ligne de fracture entre nous, à notre insu, sans passer par la voie hiérarchique. Peu après, c'est un journal italien qui publiait cette lettre.

La question surgit aussitôt : « Est-on en train de faire de la politique ou de défendre la Foi éternelle ? »

Le contenu général de la lettre — devenue publique, de fait — est fondé sur l'affirmation réitérée que les instances romaines ne peuvent jamais se tromper.

Cette hypertrophie exubérante de l'infailibilité du magistère semble être un leitmotiv depuis Vatican II.

« Faites confiance », nous redit-on sans cesse, « Signez n'importe quoi, vous serez à l'intérieur de l'Église et vous aurez toute liberté pour faire du bien ! »

Serons-nous obligés comme nos amis de la Fraternité Saint-Pierre de nous laisser imposer des modifications d'autorité dans 10 ans au point de nous diviser sur l'essentiel ? Serons-nous obligés d'«affirmer nouvellement» ? Que le signe nécessaire de communion ecclésiale est la concélébration de la messe chrismale — théologie sortie d'on ne sait quel sac à trouvaillies — et, par ce biais, de mettre le doigt dans l'engrenage de la nouvelle messe ? Serons-nous obligés d'envoyer nos séminaristes se former selon la nouvelle théologie et écrire d'abondantes pages pour promou-

voir la récente liberté religieuse de Vatican II, comme l'ont pratiqué les moines du Barroux ? Serons-nous obligés de grever l'avenir sans savoir si nos prochains supérieurs ne seront pas des modernistes parachutés par une commission ad hoc, comme le redoutent les prêtres de Campos ?

Serons-nous obligés, suivant les humeurs d'un jour, de nous entendre dire une fois : vous êtes excommuniés, donc vous êtes schismatiques, et de voir le lendemain que personne n'y croyait ? Ce langage, nous l'entendons depuis 1974, quatre ans après l'érection de notre Fraternité au diocèse de Lausanne-Genève-Fribourg par Monseigneur Charrière.

Avoir confiance, certes ! Nous en sommes persuadés. Dès que les indices raisonnables, dès que la permanence dans la fidélité de ceux qui nous ont précédés sera avérée et protégée.

Nous savons que l'appartenance à l'Église est à l'intime de l'âme avant toutes choses, opérée par la Foi et la Grâce. L'Église ne peut être une administration dont on peut être chassé par un diktat arbitraire qui n'est plus lié en rien à la Foi. Elle ne peut passer par une concélébration, ou l'adhésion à l'esprit de Vatican II.

Tel est le problème qui demeure entier. Le juridisme kantien n'est pas catholique : « Tout ce qui est obligatoire ne devient pas le Bien ipso facto ! »

La proposition faite de son côté par le cardinal Ratzinger semble partir vers des assises plus solides : le 16 mars dernier, en la fête de Saint Joseph, il proposait que, paisiblement, s'établissent de véritables discussions théologiques sur les nouveautés de ces dernières années, afin que toutes choses soient jugées à la lumière de la Foi et du Salut des âmes. Une nouvelle étape qui donne une lueur d'espoir.

Abbé J-P Boubée

De la TECHNIQUE DIALECTIQUE à l'ESCLAVAGE DE LA PENSÉE

La boulimie d'instances de délégation à tous les niveaux de l'Église va de pair avec une méthode d'orientation des pensées.

Il s'agit d'une méthode voulue, explicite et non d'un avatar du système. Notre univers de réflexion est guidé depuis des décennies par des schémas que nul ne discute plus. Toute la littérature chrétienne, tout le journalisme en est imbu. La conversation courante, mais aussi les choix de toute commission ou conseil paroissial en dépendent.

La pratique révolutionnaire a besoin d'une *dialectique* pour fonctionner. Il faut des *bons* et des *mauvais*.

- Il faut donc créer, désigner absolument des "*mauvais*" conventionnels.
- Il faut les *affubler* d'une étiquette.
- Il faut surtout que la définition de ces mauvais soit aux contours flous et *caricaturaux*.

Aperçu historique

Depuis les Girondins et les Montagnards, ce fut l'étiquette de *droite* qui a toujours servi d'*ennemi conventionnel*, dans la politique française. Il est nécessaire que ce concept soit très *indéfini* puisqu'il a pour vocation d'être attribué indifféremment à un homme de gauche que l'on désire éliminer, à un homme de droite du système révolutionnaire, à quelqu'un hors du système, à un néo-païen, à un catholique... dans un amalgame d'une affligeante indigence intellectuelle.

Il faut remarquer aussi que foule de penseurs sont en dehors de ce système diabolique. Mais puisqu'ils gênent la révolution, on les affuble aussi de la fameuse étiquette. Enfin, cette étiquette peut prendre selon les périodes des appellations temporaires utilitaires : colonialisme, racisme, etc... Seule, elle peut se voir augmenter de qualificatif *d'extrême*.

On s'aperçoit alors qu'il n'est jamais honteux de défendre des théories aberrantes sous couvert d'étiquette de gauche alors que, par crainte sociologique, on dira toujours : je ne partage pas les idées de droite, mais...

Cette méthode d'**asservissement des comportements** exige la mainmise sur les moyens de communication.

Application à l'Église

L'équivalent de cette méthode se retrouve au sein de l'Église depuis l'époque de Vatican II. En France, tout homme de Foi, professant la Foi intangible reçue de la Tradition de l'Église, s'est vu taxé *d'intégrisme*. — Récemment on y a adjoint le mot de *fondamentalisme* ; qu'importe l'absurdité conceptuelle et chronologique du terme —. Tout laïc, prêtre, évêque à diaboliser sera affublé de ces qualificatifs quelles que soient par ailleurs ses idées — parfois fort progressistes pourtant—.

Il n'est jamais honteux de baiser le Coran, de faire des célébrations inter religieuses, de broder en délire libre sur la liturgie. Mais il est honteux de paraître intégriste. Un simple Kyrie peut briser votre réputation, a fortiori un messe de Saint-Pie V. Le chantage à l'obéissance sert à accentuer ce phénomène. Faire prêcher un protestant dans votre église est nettement moins risqué.

Toutes les théories théologiques se côtoient actuellement dans l'Église ; par une usure du temps, certains prêtres des plus traditionnels en sont à se demander — à propos de Vatican II — si l'Église n'a pas le droit de compléter la Révélation par des affirmations en contradiction avec les dogmes et les condamnations d'autrefois. Mais "*être avec*" le courant de la Tradition divinement transmise, ce crime est impardonnable ...ou il faut se le faire pardonner à Rome car il "*produit un schisme*": seul dogme intangible de la théologie nouvelle.

Ne reste-t-il donc que ce pauvre dogme dialectique au sein de notre Église ? N'y a-t-il pas de tireurs de ficelles qui connaissent parfaitement ce processus pour l'exploiter à fond ? Il ne resterait donc actuellement qu'un seul moyen de ne pas faire son Salut, de "*ne pas être en communion*" — selon la terminologie à la mode — : transmettre la Tradition.



Toute nouvelle erreur a toujours été cause de divisions. S'il n'y avait pas de modernisme, l'Église serait unie. Mais *cultiver avec art la division* comme une arme de progrès de la révolution permanente, tel est le génie machiavélique moderne.

Ce sont de simples constatations du quotidien de chacun !! Il se trouve malheureusement des esprits qui préfèrent la chape de plomb du silence, qui se refusent à admettre officiellement qu'il y ait *processus révolutionnaire*. Aux antipodes du christianisme, message d'amour et d'unité autour de la Vérité qui est Jésus-Christ lui-même, il est gravement destructeur que ces processus aient pu être mis en œuvre par certains hommes d'Église.

Usquequo judicatis iniquitatem : et facies peccatorum sumitis? Jusques à quand jugerez-vous injustement, et aurez-vous des égards envers les pécheurs — Ps 81, 2

Abbé Jean-Pierre BOUBÉE

“Nous n’avons plus besoin de *directoires*, de *propositions*, de *recueils* ou de *parcours*. Ce qui est urgent, c’est une **volonté positive de donner intégralement** le « lait de la saine doctrine » ; c’est-à-dire un contenu *organique et didactique* (Jean-Paul II — *Catechesi tradendæ*) qui ne comporte ni omission, ni orientation moderniste. Il est à craindre que 38 nouvelles années ne suffisent pas à en accoucher. Or c’est le premier devoir des évêques”, écrivions-nous dans notre *Lettre* n° 13.

Votre lettre N° 13 me paraît moins agressive que certaines autres. Merci !

Elle n’en est pas moins remplie d’incompréhensions.

Ainsi, pour ne prendre qu’un seul point, je vous citerai “le péché mortel” notion traumatisante (!) disparue du fond obligatoire... etc., etc. Cf encadré en fin de page 3.

Je suis né en 1921, j’ai appris au catéchisme, comme tous les enfants de ce temps-là et bien au-delà, que manger de la viande un vendredi ou manquer la messe un dimanche par sa faute, était un péché mortel...

Qu’en cas de mort, en état de péché mortel, on allait en enfer...

En enfer pour l’éternité !!!

Est-ce ce catéchisme-là que vous voulez continuer à enseigner ???

En somme, jeter le bébé avec l’eau du bain.

Si Si No No : Congrès théologique

La Messe en question

Du 12 au 14 avril 2002, nos confrères de la revue italienne *Si Si No No*, — fondée par don Putti pour le clergé romain et dirigée par M. l’abbé du Chalard — ont organisé leur congrès théologique à Paris.

Depuis 1994, un congrès se tient tous les deux ans sur des thèmes théologiques d’actualité. Cette année, le titre était prometteur : *La Messe en question*.

La nouvelle messe a atteint ses 30 ans d’existence, à travers ses nouveautés, ses variations, ses contestations... Les différents échanges entre les bureaux romains et la Fraternité Saint-Pie X restent encore plus actuel ce débat.

Dès la journée du vendredi, l’enjeu du Mystère Pascal fut au cœur de la réflexion. À la suite de la récente publication du *Problème de la Réforme liturgique*, même des artisans de la nouvelle liturgie ont reconnu que sur ce point se trouvait le nœud de la question de la réforme actuelle. Quelle querelle théologique, quelle notion du péché, de la rédemption, du Sacrifice sont soutenus par le seul usage de cette expression aux contours différents suivants les circonstances ?

Les textes du Concile eux-mêmes pouvaient laisser prévoir cette orientation, nous l’expliquera le professeur Pasqualucci.

Au fil des multiples interventions, la place de l’homme, les notions de participation active, ou d’art sacré furent abordés. On vit à la tribune les

abbés de la Rocque, Calderon, Celier, de Tanoüarn.

L’historique du mouvement liturgique, ses intrigues, sa victoire furent décrits par l’abbé Bonnetterre. Il acheva sur l’anecdote du cardinal Cicognani, préfet de la Congrégation des rites, brandissant, épouvanté, le décret de *Missale Romanum*, qui devait promulguer la nouvelle messe : “*Ils veulent me faire signer cela !*” Il décéda quatre jours après avoir signé le décret à la demande de pape.

Ces considérations ne pouvaient être sorties du contexte historique qui a promu cette liturgie, les combats menés sur le plan linguistique, artistique, canonique, théologique.

La dernière journée nous montrera le clergé de l’après-concile, imbu d’action sociale, développant une liturgie qui “*fait église*”. Avant l’intervention de monsieur l’abbé du Chalard pour encourager avec fougue le combat de la Vérité, Monseigneur Fellay conclura ces exposés en développant la notion de *sacrifice* au cœur du Sacerdoce et de la Messe.

Les actes de ce Congrès sont nécessaires pour comprendre les enjeux qui se jouent depuis plusieurs années.

*Actes du Congrès Si Si No No — B.P. 156
78001 Versailles cedex*

Profondément choqué par votre “*Lettre à nos frères prêtres*”, je vous prie de ne plus m’envoyer votre courrier.

Dans notre diocèse de ..., nous avons entamé entre les cadres de la catéchèse et un Rabbin une formation au *judaïsme d’aujourd’hui* des plus fructueuses et fraternelles pour comprendre nos racines.

Votre discours est insupportable !!!

Sachez simplement qu’on peut toujours tout justifier. Et si vous admirez autant Jean Paul II, interrogez-vous simplement sur le pourquoi de ce geste au Mur ? [...]

Tout nous sépare : nous ne sommes plus de la même Église et j’en suis navré...

...

La “*Lettre à nos frères prêtres*” est là, sur mon bureau. Je viens de la parcourir. Vous ne serez pas étonné que je m’inscrive en faux face à l’esprit qui anime vos articles. J’ai plus de 50 ans d’action pastorale. Je ne me retrouve pas dans vos allusions, vos critiques sans nuances des efforts du mouvement catéchistique. À quel siècle appartenez-vous ? Celui du Concile de Trente sans doute. Et encore !

...

Très heureux d’avoir lu “*Lettre à nos frères prêtres*” n° 13 - mars 2002. Je vous en remercie. Enfin du sérieux dans la catéchèse vraie. Depuis ma retraite je réfléchis et prie. Merci, merci.

...

J’estime qu’aujourd’hui (... et c’est l’avis quasi unanime des catéchistes un peu éprouvés) la catéchèse est infiniment plus évangélique, centrée sur la Parole de Dieu, les Sacrements, etc. Et je ne cesse de dire que nos enfants baptisés d’aujourd’hui ont bien de la chance de bénéficier de cette catéchèse, par rapport à celle que nous donnions dans le catéchisme dit “*national*”... avec questions et réponses (indigestes, et abstraites)... vers les années 50-60.

Les enfants ont une Foi très attachée au Seigneur Jésus, et je voudrais que vous lisiez les lettres qu’ils m’adressent pour demander à communier pour la 1^{re} fois...

Quant à la liturgie, je pense que vous menez aussi un combat d’arrière-garde... Les célébrations des messes, des divers sacrements, des temps d’adoration... etc. sont beaucoup plus participées par nos assemblées qu’autrefois... et ceci est l’avis de 99 % des chrétiens de nos paroisses...

...

Le fait de vouloir revenir à une *Tradition* qui s’inspire avant tout de la doctrine et des rites du Concile de Trente n’apportera pas la pleine Rédemption que nous attendons toujours et qui semble plutôt s’éloigner de nous... [...]

“*Vous aurez bientôt charge d’âmes, et vous aurez à être la lumière des âmes*”... Voilà immédiatement l’apparition du dualisme aristotélicien, à partir duquel la “*religion*” chrétienne devient une évasion pour tromper la mort par la croyance en l’immortalité de l’âme.

...

J’apprécie toujours votre souci de la pleine justesse et du juste équilibre des présentations et formulations de la foi chrétienne. Je comprends et partage votre souci de remédier aux insuffisances de certaines présentations et formulations de la foi, mais je regrette encore et toujours que vos manières de parler conduisent de soi à penser que vos *productions* sont les seules à réaliser cette pleine justesse.

...

Merci de votre “*Lettre à nos frères prêtres*”. Puisse cette étude du catéchisme et des catéchismes faire réfléchir quelques prêtres qui suivent aveuglément des consignes stupides.

Déjà du temps de mon premier évêque, entre (66 et 88), quand il venait souper chez moi, je lui reprochais de nous obliger à prendre comme catéchismes des livres qui ne contenaient plus les moyens de la vie chrétienne. Il ne répondait rien. Mais, malade, et ayant dû démissionner, il m’invita à déjeuner dans la maison de retraite où il attendait de passer de ce monde en l’autre, il m’avait dit : “*Mon pauvre ..., je ne pouvais rien*

faire. C’était la collégialité...”

...

Dans l’ensemble, la crise de l’enseignement catéchétique me paraît bien analysée. Je soulignerais volontiers, moi aussi, combien l’enseignement religieux est marginalisé dans la pensée de nombreux enfants et de nombreux jeunes. Le caractère impératif des programmes scolaires officiels y est pour quelque chose mais aussi l’indifférentisme grandissant des parents qui ont tous été marqués par le raz de marée de 1968. [...]

Ceci m’amène à dire que la critique est facile, mais la réussite est bien ardue. Ce que l’on peut regretter, c’est que le souci de se faire accepter a sans doute conduit à réduire le contenu du message, quelquefois.

En effet, la tâche n’est pas aisée, car il s’agit d’adapter aux situations nouvelles et de garder malgré tout une authentique fidélité. Telle est pourtant la Tradition de l’Église, la Tradition avec un T majuscule. Parcourir l’histoire de l’Église, c’est constater à chaque époque l’adaptation aux situations concrètes (mouvements de populations, bouleversements politiques, émergence de certaines catégories de gens avec leur mentalité propre, doctrines hasardeuses etc... [...])

C’est là que je me permets de faire un grave reproche à la Fraternité Saint Pie X. Elle donne vraiment l’impression que la Tradition est pour elle définitivement close avec le Concile de Trente. Les adaptations ou développements plus récents, en particulier ceux du Concile Vatican II, sont considérés comme infidèles à la Tradition. Comme si la Tradition vivante de l’Église pouvait s’arrêter et se figer !

...

L’habitude de l’enseignement révèle qu’il est important de s’adapter aux méthodes qui peuvent valoriser le Message évangélique. Bien sûr, l’art de l’éducateur consiste à laisser le contenu indemne. Nous l’avons tous souvent ressenti. Ce n’est point tant la recherche de méthodes modernes qui a été un réel problème que la peur de l’inadaptation du contenu.

...

Un théologien du Concile nous parle de l'Intégrisme

On s'est passé la fantaisie, en certains cercles, d'opposer l'**intégrisme** tantôt au **libéralisme**, tantôt au **modernisme**. C'est un trompe-l'œil, et pour dire le mot trivial qui convient seul, un *truquage*.

Libéralisme et modernisme sont des *erreurs*, du reste inégalement graves, mais l'une et l'autre déterminées et définies dans un très grand nombre de documents émanés du Siège Apostolique.

Quelle est l'Encyclique, quel est le décret du Saint-Office qui frappe une erreur nommée intégrisme ? Il n'y a pas un texte, pas un seul. À ce jour la pensée officielle de l'Église ne sait ce que c'est qu'intégrisme. C'est un énorme paralogisme de mettre en parallèle, et de renvoyer dos à dos, comme deux excès également redoutables, une hérésie formellement déclarée telle et un ensemble d'énonciables sur lequel l'Église ne s'est jamais prononcée ni dans l'exercice de sa fonction dogmatique, ni dans l'exercice de sa fonction théologique. Ce paralogisme ne peut être imputé à *ignorance* ni à *sottise*, il saute aux yeux des plus ignorants et des plus sots ; on est bien forcé de l'imputer à *mauvaise foi* et *mauvaise conscience*. Il disqualifie et déshonore ses auteurs.

Certes, nous ne méconnaissons pas la fonction des théologiens particuliers. Ils ont le droit de devancer et de préparer les décisions souveraines. Mais c'est à la double condition qu'il soit bien clair qu'ils n'engagent qu'eux-mêmes, et qu'ils ne passent pas sans crier gare d'un ordre

à un autre. Qu'ils fassent, c'est leur métier, les distinctions, divisions, oppositions, subalternations, conversions et réciprocatons nécessaires, et opportunes ; autrement leur intervention, qui devrait tout débrouiller, embrouille tout.

Or, dans le cas de l'intégrisme, deux remarques s'imposent.

D'abord l'intégrisme a ceci de particulier que s'il risque d'incorporer au dépôt de la foi des éléments extrinsèques, du moins il conserve sans altération intrinsèque ce dépôt. Erreur tant qu'on voudra, il lui est par définition *impossible d'être une hérésie*.

En second lieu, si l'intégrisme consiste à *voir des erreurs où il n'y en a pas*, c'est donc intégrisme que de forger une erreur qui serait l'intégrisme et que l'Église ne connaît pas. Ainsi les fabricateurs de l'intégrisme sont intégristes, eux bons premiers, et vraisemblablement eux seuls. Ils ne peuvent souffrir que l'on censure ce que l'Église ne censure pas, et c'est ce que nul ne fait, eux seuls exceptés, qui ont inventé de toutes pièces une *censure inconnue de l'Église*.

Car on peut noter une proposition d'arianisme, de jansénisme, de modernisme, de libéralisme, et se tromper dans le fait. On peut estimer que tel manuel de philosophie est trop étranger à la doctrine de saint Thomas pour être propre à la formation philosophique des clercs, et, là

aussi, se tromper dans le fait. Mais la rectitude spéculative du critique n'est pas en cause, puisqu'il n'est nullement permis d'être arien, ni janséniste, ni moderniste, ni libéral, et puisqu'il est certain que la doctrine de saint Thomas doit être religieusement suivie dans la formation philosophique des clercs.

Au contraire, l'imputation d'intégrisme expose qui la lance à un non-recevoir de droit. C'est à lui qu'il incombe de faire la preuve que l'intégrisme est autre chose qu'une fumée de son cerveau. Cette preuve n'est pas faite et ne sera jamais faite. On aura plus vite fait, hélas, de prouver que *l'intégrisme n'est qu'une ruse de guerre*. Au lieu de discuter les griefs de fait, fondés ou non, de l'adversaire, on a trouvé plus commode de lui imputer à lui-même une erreur spéculative. Hors de l'Église, ce genre de forgerie peut avoir son genre de succès, et il y en a des exemples, d'une effronterie achevée, dans les gentillesses qu'échangeaient au cours de leurs disputes les initiateurs de la prétendue réforme, personnages peu vergogneux. Mais dans l'Église, nul mensonge ne court longue carrière, et déjà l'on voit s'amincir, se dégueniller et s'effiloche à vue d'œil le piteux épouvantail de l'intégrisme.

Il faut d'ailleurs proclamer bien haut que le souci d'intégrité est la meilleure et l'unique préservation de l'intégrisme.

Abbé V.-A. Berto (1900-1968)

Pour la sainte Église romaine - Ed. du Cèdre - 75006

Lettre à nos frères prêtres

Cette lettre est un organe d'échanges avec les prêtres de l'Église de France. Puisque tout échange se doit d'être réciproque, nous lirons avec joie vos réactions. Nous préservons l'anonymat des courriers que nous publions. Par défaut de place, il n'est pas possible de publier in extenso les textes de tous ceux qui en expriment le désir. N'hésitez pas à nous écrire, en adressant toute correspondance à :

Lettre à nos frères prêtres, Abbé J.-P. Boubée, Maison Lacordaire, 21 150 Flavigny-sur-Ozerain.

Bulletin d'abonnement

Prix au numéro : **2,50 euros** — **Abonnement annuel (4 numéros) : 8 euros** — **pour les prêtres : 4,50 euros**

Prénom : Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

— Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de 8 euros.

— Je parraine..... prêtres pour leur abonnement annuel

— Je verse donc la somme complémentaire de euros.

Règlement à l'ordre de : SCSPX — Lettre à nos Frères Prêtres